

Valence, le 11 février 2020

**Pascal CLEMENT**  
Directeur académique

Tél : 04 75 82 35 06  
06 11 47 71 64

Courriel : ce.dsden26-cabinet@ac-grenoble.fr  
pascal.clement@ac-grenoble.fr

DSDEN de la Drôme  
Place Louis Le Cardonnel  
26026 VALENCE CEDEX

L'inspecteur d'académie, directeur académique des services  
de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports de la Drôme

à

Mesdames les maires, Messieurs les maires de la Drôme,

La campagne de recrutement 2021 des volontaires du Service national universel (SNU) a été lancée lundi 11 janvier 2020 par Madame Sarah EL HAÏRY, secrétaire d'Etat chargée de la Jeunesse et de l'Engagement.

Le SNU s'adresse à tous les jeunes français âgés de 15 à 17 ans qui souhaitent se porter volontaires pour s'investir dans une société de l'engagement bâtie autour de la cohésion nationale.

Le recueil des candidatures est d'ores et déjà ouvert pour tous, lycéens, apprentis, jeunes travailleurs, jeunes sortis du système scolaire, qui souhaitent vivre une expérience de cohésion dès le mois de juin 2021.

Le SNU est une opportunité de vie collective permettant de créer des liens nouveaux, d'apprendre la vie en collectivité, de développer une culture de l'engagement et ainsi d'affirmer sa place dans la société. Il comporte obligatoirement un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général (MIG).

Le séjour de cohésion aura lieu du 21 juin au 2 juillet 2021. Il concernera 25 000 jeunes au niveau national. L'objectif de cette session 2021 est de permettre pour la première fois l'organisation d'un séjour de cohésion dans chaque département. A cette occasion, les jeunes volontaires vivront un moment de cohésion en internat, week-end compris, en dehors de leur département de résidence. Puis, dans l'année qui suit, ils réaliseront leur mission d'intérêt général (MIG) d'une durée de 12 jours auprès d'associations, de collectivités territoriales, d'institutions ou d'organismes publics, ou encore auprès de corps en uniforme.

Chaque jeune pourra ensuite poursuivre son engagement au sein de dispositifs existants s'il le souhaite (jeunes sapeurs-pompiers, cadets de la Gendarmerie, Service Civique, bénévolat...).

Les protocoles sanitaires en vigueur, notamment pour les accueils collectifs de mineurs, seront mis en place dans les centres SNU. Compte-tenu du contexte sanitaire, la mobilité sera prioritairement régionale. Tous les frais inhérents à la mise en œuvre du SNU sont pris en charge par l'État : transport, alimentation, activités, tenue, etc.

Chaque centre départemental du SNU accueillera environ 200 volontaires et une trentaine de cadres et de tuteurs. Le taux d'encadrement prévu est important : un encadrant pour 7 jeunes. Les encadrants seront présents en permanence au sein du centre d'accueil et assureront à ce titre la sécurité des jeunes. Ces encadrants sont majoritairement issus des corps en uniforme, de l'éducation populaire et de l'Education nationale.

La direction du centre est assurée par une équipe composée de trois cadres expérimentés : un chef de centre qui incarne l'autorité de l'État et donne du sens à l'ensemble du séjour de cohésion, un adjoint éducatif, chargé des activités et un adjoint d'encadrement, chargé de la direction et de la coordination des cadres.

Les activités proposées partent de l'expérience des volontaires et sont participatives : activités physiques, visites sur sites, témoignages d'autres jeunes engagés, échanges avec des témoins et des experts, etc. Les activités sont construites sur des principes de pédagogie active et d'éducation non formelle, inspirées des organisations d'éducation populaire et du scoutisme. Un cadre national assurera la cohérence des contenus sur l'ensemble des sites tout en permettant des approches territorialisées dans chaque département grâce à l'implication d'acteurs locaux.

À l'issue de sa mission d'intérêt général, s'il le souhaite, chaque volontaire est invité à s'engager pour participer à l'édification d'une Nation plus fraternelle et solidaire, en rejoignant les formes de bénévolat et de volontariat existantes, comme le Service civique ou la Réserve civique. Cet engagement peut concerner la défense et la sécurité, l'accompagnement des personnes fragiles, la préservation du patrimoine, l'environnement, etc.

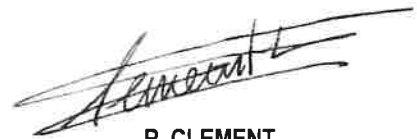
Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes sur le site du SNU (<https://www.snu.gouv.fr/>)

Je tenais à vous informer de cette démarche porteuse d'ambition pour l'avenir de notre jeunesse et de notre pays et vous inviter à en assurer la promotion auprès des jeunes de vos communes et de leur famille. Vous pouvez bien évidemment compter sur la mobilisation des services de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports en adressant vos questions à mon cabinet : [ce.dsden26-cabinet@ac-grenoble.fr](mailto:ce.dsden26-cabinet@ac-grenoble.fr)

Vous retrouverez, en cliquant directement le lien ci-après, une vidéo de présentation du Service National Universel proposée sur la page d'ouverture du site du SNU : <https://www.youtube.com/watch?v=HyirpmPL43I>

Je vous remercie de votre mobilisation pour permettre au plus grand nombre de jeunes Drômois de bénéficier de cette expérience particulièrement riche et vous assure de mon profond respect.

*Le SNU est un temps de rencontre de toutes les jeunes de France afin de construire une société de l'engagement fondée sur la cohésion nationale.*



P. CLEMENT